



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



du tribunal de l'entrancies

N° d'entreprise : 0455 919 0914

Dénomination

(en entier): Avenue des Arts 35

(en abrégé) :

Forme juridique: Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Louise 331-333, 1050 Ixelles, Belgique

Objet de l'acte: Transfert du siège social de la Société; Démission - Nomination

Le 25 juin 2019, les Actionnaires prennent unanimement les résolutions suivantes :

 Approbation de la démission de Madame Anca Ioana Onofrei, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 1 juillet 2019. Madame Anca Ioana Onofrei sera déchargée de sa fonction d'administrateur durant l'assemblée annuelle des Actionnaires qui sera tenue en 2019.

 Approbation de la nomination de Madame Caroline Robert Y. Hoogsteyns, domiciliée au Priesterlindestraat 97, BE-1850 Grimbergen, Belgique, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1 juillet 2019 afin de remplacer Madame Anca Ioana Onofrei, et ceci pour une durée de 6 ans. Le mandat de Madame Caroline Robert Y. Hoogsteyns sera rémunéré à hauteur de 5,000 EUR par an, payable semestriellement, hors TVA.

 Approbation de la démission de Madame Jessica Lanzillotta, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 1 juillet 2019. Madame Jessica Lanzillotta sera déchargée de sa fonction d'administrateur durant l'assemblée annuelle des Actionnaires qui sera tenue en 2019.

•Octroi d'une procuration à Madame Gintare Seske, c/o Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxelles ou Monsieur Aleksandras Dagys, c/o Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxelles, ainsi gu'à BVBA Ad-Ministerie. représenté par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec siège statutaire à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

En date du 30 juin 2019, les administrateurs,

DECIDENT de transférer le siège statutaire de la Société de l'Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxelles, vers Louis Schmidtlaan 87, 1040 Bruxelles, et ce avec effet au 30 juin 2019.

DECIDENT de donner procuration à Madame Gintare Seske, c/o Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxellesou Monsieur Aleksandras Dagys, c/o Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxelles, ainsi qu'à BVBA Ad-Ministerie, représenté par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec siège statutaire à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, vi compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie SPRL représentée par Adriaan de Leeuw

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).